



Des questions ?

eric.langlait@ardenne-metropole.fr

Votre Lettre hebdo s'en félicitait pas plus tard que la semaine dernière : en à peine 18 mois, l'offre d'un composteur fourni gratuitement par Ardenne Métropole a séduit plus de 3.000 familles. 3.000 foyers dans lesquels, depuis, on produit son propre compost tout en réduisant ses déchets. Afin de proposer à l'avenir un service encore plus performant, l'agglomération vient de [mettre en ligne](#) un questionnaire qui permettra d'en savoir encore plus sur les nouvelles habitudes de compostage de ces 3.000 usagers ainsi que sur leur ressenti global de l'opération. Ce document est composé d'une vingtaine de [questions](#) auxquelles les intéressés pourront répondre en quelques minutes et qui permettront ainsi l'évaluation franche et honnête d'une opération appelée à se poursuivre.

21 Woinic !

compostage@valodea.fr

En parlant de compost, ceux d'entre vous qui n'ont pas encore opté pour la solution du composteur individuel proposé par Ardenne Métropole se rendent donc en déchèterie pour y déposer leurs déchets verts. Déchets que notre partenaire Valodéa, le syndicat mixte chargé de leur traitement, s'emploie à valoriser, les transformant... en compost. Et à l'échelle départementale, cette opération permet d'en produire plus de 1.000 tonnes, soit le poids de 21 Woinic ! À compter du 29 septembre et pour une durée d'un mois, vous allez pouvoir repartir gratuitement avec ce compost que vous aurez contribué à produire grâce à vos apports. À l'exception de celle de Lumes, vous pourrez trouver ce compost dans toutes les déchèteries de l'agglomération. On compte sur vous pour [faire le buzz](#) !

À louer pour l'été

julien.picot@ardenne-metropole.fr

Vous le savez désormais, Ardenne Métropole, tout en poursuivant ses efforts sur l'électromobilité, avec 149 bornes de recharge et 32 véhicules électriques en autopartage répartis sur l'ensemble du territoire communautaire, a également décidé de changer de braquet en matière d'utilisation du vélo. Cette volonté, qui se manifeste déjà concrètement par une aide financière substantielle accordée aux usagers faisant l'achat d'un vélo, devrait l'an prochain revêtir une forme inédite mais tout aussi alléchante. Il pourrait en effet devenir possible de louer une bicyclette, y compris électrique, par l'intermédiaire d'Ardenne Métropole. Principale particularité de cette location, elle couvrirait une utilisation de plusieurs mois, notamment durant le printemps et [l'été](#).

Enquête

emmanuelle.gallois@ardenne-metropole.fr

Le siège d'Ardenne Métropole, situé avenue Léon Bourgeois, a la particularité d'être situé dans un quartier, celui de Mézières, marqué par une forte présence administrative. Outre ceux de l'agglomération, on y retrouve en effet les services du conseil départemental, de la préfecture, de la DDT... sans oublier nos proches collègues de la mairie carolomacérienne travaillant à l'hôtel de ville de Mézières et ceux du CCAS. Une concentration qui génère parfois des embarras, notamment en termes de stationnement. Pour tenter de les résoudre, une enquête va être menée en interne par les différentes administrations concernées, sous la forme d'un questionnaire qui sera, pour ce qui nous concerne, accessible à compter du [mercredi 16](#). À l'issue de cet état des lieux, des propositions seront faites.